

« A l'occasion de la seconde édition du Business and Climate Summit, qui s'est tenu à Londres ces 28 et 29 juin, les leaders du monde de l'entreprise réunis à Londres ont souhaité montrer le rôle positif qu'ils peuvent jouer dans la lutte contre le changement climatique. Souvent perçus comme responsables d'une grande partie des émissions de GES, ils ont ainsi voulu porter un message de mobilisation en soulignant qu'il est possible de conjuguer développement économique et adaptation au changement climatique. Pour l'heure, nombre de sujets devront encore être abordés pour contenir effectivement le réchauffement en deçà des 2 degrés.

C'est l'ambition de la COP22 à Marrakech qui, selon les autorités marocaines, sera celle du passage à l'acte non seulement en matière d'atténuation mais aussi d'adaptation aux effets du changement climatique. Dans cette perspective, et pour continuer à contribuer de façon active, concrète, et positive, notre cabinet veille à poursuivre l'information et la préparation des acteurs français qui se mobilisent dans une logique partenariale et d'alliances pour le climat ».

Sylvianne Villaudière, Dirigeante fondatrice du cabinet Alliantis

« CLIMActu » est l'infolettre conçue et réalisée par le cabinet Alliantis sur le sujet du climat. Depuis 2014, vous y retrouvez régulièrement l'actualité liée au dérèglement climatique, abordée à travers différentes thématiques :

DIPLOMATIE CLIMATIQUE INTERNATIONALE
UNION EUROPEENNE ET CLIMAT
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
URGENCES CLIMATIQUES
MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE
DE RIO+20 ... A LA COP22

AGENDA – EVENEMENTS CLIMAT
PUBLICATIONS
REFERENCES MEDIAS POUR LA REALISATION
DE CETTE INFOLETTRE

DIPLOMATIE CLIMATIQUE INTERNATIONALE

Depuis le 22 avril 2016, l'Accord de Paris a été ouvert à la signature des Etats lors d'une cérémonie à laquelle le Secrétaire général de l'ONU a invité les dirigeants du monde. L'Accord pourra entrer en vigueur une fois que 55 États l'auront ratifié, et que 55% des émissions globales seront représentées par les signataires.

➔ Adopté en décembre 2015 par 195 pays des Nations unies, l'accord de 39 pages vise à contenir le réchauffement climatique en dessous de 2 degrés : [Convention-cadre sur les changements climatiques](#) (anglais) ; [Convention-cadre sur les changements climatiques](#) (français)

[Lien Facebook de la COP22](#) -



[Lien Twitter de la COP22](#)

[Lien Internet de la COP22](#)

- La Présidente de la COP21, Ségolène Royal, a participé à la 7ème édition du dialogue dit de Petersberg à Berlin du 3 au 5 juillet. Réunissant une quarantaine de ministres, cette rencontre, créée en 2010 par la chancelière Angela Merkel après les résultats décevants de la COP de Copenhague, permet des échanges informels et directs entre des pays représentant les grands groupes de négociation au sein de la convention Climat. Placé sous l'égide de la chancelière et organisé par le ministère allemand de l'Environnement, ce rendez-vous annuel vise à faciliter le travail des présidences successives des COP. Le thème général de la session de cette année est « Faire de l'Accord de Paris une réalité ».

- Le comité de pilotage de la COP22 a indiqué dans un communiqué que Royal Air Maroc a été désigné « transporteur officiel exclusif » de la COP22. Le transporteur aérien national jouera « un rôle clé pour le transport de l'ensemble des participants dans les meilleures conditions ». Pendant toute la durée de l'événement, la compagnie nationale assurera donc le transport des 30.000 participants des 193 délégations attendues.

- Les impacts des changements climatiques sur la santé ont été sous-estimés. L'OMS et le gouvernement français organisaient ces 7 et 8 juillet la 2e Conférence mondiale Climat et santé afin d'accélérer la prise de conscience. "Une planète et des gens en bonne santé sont les deux faces de la même médaille", a déclaré Margaret Chan, directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Une coalition internationale de professionnels de santé avait appelé à l'adoption d'un accord ambitieux sur le climat durant la COP21 et le droit à la santé figure effectivement dans le préambule de l'Accord de Paris adopté le 12 décembre 2015. Mais les effets des changements climatiques sur la santé restent encore insuffisamment étudiés et les impacts sont sans doute sous-estimés, estime l'OMS. D'autre part, les mesures d'adaptation restent insuffisantes. Toutes ces questions sont au cœur de la deuxième Conférence mondiale Climat et santé qui a réuni plus de 300 experts à Paris ces 7 et 8 juillet.

[Le programme de la Conférence « Santé et Climat »](#)

[La liste des scientifiques que rencontre la Présidente de la COP21](#)

[Le rapport du Haut Conseil de la santé publique intitulé « Impacts sanitaires de la stratégie d'adaptation au changement climatique »](#)

[Le communiqué de presse](#)

UNION EUROPEENNE ET CLIMAT

De leur côté, les dirigeants de l'Union Européenne tentent d'accélérer le mouvement en faveur des politiques Climat :

- La Ministre Ségolène Royal, Présidente de la COP21, reçoit ce lundi 11 juillet 2016 le rapport sur le prix du carbone demandé à Pascal Canfin, Alain Grandjean et Gérard Mestrallet dans le cadre de la Coalition sur le prix du carbone COP21. Pour rappel : 74 pays et plus de 1 000 entreprises ont formé une coalition pour le prix du carbone en septembre 2014, lors du sommet sur les changements climatiques du secrétaire général des Nations unies. L'ambition de cette coalition est d'alimenter un dialogue fructueux entre décideurs publics et privés sur les opportunités d'étendre les politiques de tarification du carbone.

- Londres rassure les environnementalistes inquiets. La Grande-Bretagne tiendra ses engagements contre le réchauffement mondial malgré le Brexit, a promis mercredi 29 juin la secrétaire d'Etat britannique à l'Energie et au changement climatique Amber Rudd devant un parterre de responsables économiques et financiers réunis pour le "Climate and Business Summit".

- Les Ministres de l'Environnement appellent à une ratification rapide de l'accord de Paris conclu en décembre lors de la COP21, à la fois au niveau des États membres et de l'UE. Le conseil des Ministres de l'Environnement, réuni à Luxembourg le 20 juin, a voulu envoyer un « signal fort pour lancer les procédures de ratification le plus vite possible », a résumé la Ministre néerlandaise Sharon Dijksma, dont le pays assure la présidence tournante du conseil. Il faut que l'UE puisse « être partie à l'accord dès son entrée en vigueur », a-t-elle souhaité lors d'un débat public.

- La Présidente de la COP21 Ségolène Royal a participé au Conseil Environnement des ministres de l'Union européenne le 20 juin 2016 à Luxembourg et demandé à cette occasion aux États membres d'accélérer le calendrier de ratification de l'Accord de Paris. Elle a remercié la Commission pour sa présentation du projet de décision du Conseil autorisant la ratification par l'UE de l'Accord de Paris. Elle a marqué son souhait que l'adoption de cette décision par le Conseil puisse intervenir au prochain Conseil environnement du 17 octobre, après approbation du Parlement européen, soit avant la Cop22 à Marrakech.

- L'UE veut diviser par deux la mortalité liée à la pollution. Le Conseil et le Parlement européens ont trouvé, jeudi 30 juin, un accord sur la révision de la directive relative aux plafonds nationaux d'émission. Son objectif: réduire la mortalité de 49,6% d'ici 2030.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Adoptée au début de l'été par le Parlement français, la loi sur la transition énergétique a été officiellement promulguée au Journal officiel le 18 août dernier. Les décrets d'application du texte sont régulièrement publiés pour assurer sa mise en œuvre effective.

- L'arrêté classant les véhicules en fonction de leurs émissions de polluants pour la mise en place du dispositif d'éco-vignettes a enfin été publié au Journal Officiel du 21 juin 2016. Sans surprise, il exclut les Diesel récents de la catégorie des véhicules les moins polluants. Baptisées "Crit'air" les nouvelles éco-vignettes seront disponibles à compter du 1er juillet, date à laquelle la ville de Paris mettra en place les premières restrictions de circulation pour les véhicules particuliers, utilitaires et les deux-roues (en plus des poids lourds depuis le 1er septembre 2015).

Des actions concrètes en faveur de la qualité de l'air : [Télécharger le dossier \(PDF - 1530 Ko\)](#)

- Le Groupement des autorités responsables de transport (Gart) regrette que les certificats qualité de l'air, destinés à autoriser uniquement les véhicules les moins polluants dans les zones à circulation restreinte, intègrent les bus. Le Gart demande, en outre, que les véhicules hybrides, au GNV et au GPL bénéficient du même certificat que les véhicules électriques et hydrogène. "Les autobus ne sont responsables que de 1,5% des émissions polluantes", rappelait le délégué général du Groupement des autorités responsables de transport (Gart), Guy Le Bras, au Salon transports publics 2016.

- Le Grand Lyon a annoncé, le 21 juin 2016, les grandes lignes de son plan Oxygène destiné à améliorer la qualité de l'air. Sans surprise, la Métropole mise sur les transports en commun, les mobilités douces et le développement de l'autopartage et du covoiturage pour faire baisser les pollutions aux oxydes d'azote (NOx). Les deux tiers des NOx proviennent des transports dont 90% sont imputables aux véhicules diesel.

- Les labellisateurs sélectionnés en mars 2016 par le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, Novethic et EY France, ont reçu depuis lors les candidatures des investisseurs et des sociétés de gestion de portefeuille qui souhaitent obtenir le label « Transition énergétique et écologique pour le climat » créé en décembre 2015. Six premiers fonds viennent d'être labellisés pour un montant actuel d'encours de 715 millions EUR. Il s'agit de : Sycomore Éco Solutions, Mirova Eurofideme 3, Mirova Green Bonds Global, Mirova Europe Environmental Equity Fund, Demeter 4 infra, PREDIREC EnR 2030.

- Le 27 juin, en clôture de la conférence internationale Cities for air, coorganisée par la ville de Paris et la Métropole du Grand Paris, Anne Hidalgo a annoncé le lancement prochain d'un observatoire international sur la qualité de l'air alimenté par des villes du monde entier.

- Les Ministres Ségolène Royal et Emmanuelle Cosse ont lancé début juillet 2016 un label unique portant sur l'évaluation des bâtiments à énergie positive et bas carbone. Un moyen d'expérimenter et d'ajuster le niveau de la future réglementation de 2018.

URGENCES CLIMATIQUES

La crise climatique s'aggrave et s'accélère, bien des faits et chiffres en attestent :

- Près de 23 000 morts prématurées et un coût sanitaire de dizaines de milliards d'euros: les centrales au charbon de l'Union européenne font payer un lourd tribut qui devrait conduire à les fermer le plus rapidement possible, souligne mardi un rapport de plusieurs ONG. Intitulé « Le nuage noir de l'Europe : comment les pays utilisant du charbon rendent leurs voisins malades », il analyse les impacts sur la santé en 2013 des centrales européennes pour lesquelles des données suffisantes sont disponibles, soit 257 sur 280. En 2014, le charbon représentait 18 % des émissions de gaz à effet de serre de l'UE.

- Ségolène Royal, Présidente de la COP21, a présidé la Conférence « Santé et Climat », les 7 et 8 juillet au centre de conférence ministériel à Paris. Organisée conjointement avec l'OMS en présence de la Reine Letizia d'Espagne, la conférence avait pour thème cette année, « Créer des sociétés plus saines grâce à la mise en œuvre de l'Accord de Paris » adopté le 12 décembre 2015.

MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

- Ségolène Royal, ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en charge des Relations internationales sur le climat, et Présidente de la COP21 a ouvert le 28 juin 2016, la deuxième édition du rassemblement annuel des entreprises, des investisseurs et des décideurs sur l'action climatique. Une quinzaine de thématiques ont abordées pendant deux jours avec 800 participants avec des interventions des dirigeants d'entreprises, de représentants de gouvernements, de leaders de coalitions de l'agenda de l'action ou d'acteurs de la société civile. Ils doivent convenir d'une feuille de route pour accélérer la transition bas-carbone et soutenir la croissance verte.

[Télécharger le communiqué](#)

[Retrouvez le discours de Ségolène Royal](#)

- La deuxième édition du Business & Climate Summit, qui s'est déroulée en ce moment à Londres, dresse un constat clair : seuls, les États ne parviendront pas à contenir les émissions de gaz à effet de serre "bien en-deçà des 2°", tel que le prévoit l'Accord de Paris. Pour les épauler, les entreprises, de plus en plus conscientes des risques que représente le réchauffement climatique, sont des partenaires cruciaux. Mais quels sont les outils mis à leur disposition leur permettant d'accélérer la transition vers une économie bas-carbone ? Un nouveau concept émerge, celui des "initiatives coopératives". Explications.

Retrouver l'interview de Brice Lalonde, co-président de l'évènement, conseiller auprès de Global Compact France et Président de la Coordination Maroc-France Entreprises COP22

- A l'occasion du conseil national de la transition écologique présidé par Ségolène Royal le 27 juin, la feuille de route de la conférence environnementale 2016 a été présentée à l'ensemble des parties prenantes. Cette feuille de route fixe trois grandes priorités qui se déclinent en mesures concrètes permettant à la France d'être exemplaire tant sur le plan national que sur la scène internationale :

1/Honorer les engagements pris par la France lors de la COP21.

2/Favoriser l'engagement de tous les acteurs de la société dans la transition écologique et plus particulièrement celui des territoires.

3/Préserver les milieux afin d'améliorer le cadre de vie et la santé de tous.

Retrouver en ligne :

[- L'ensemble des mesures de la feuille de route de la conférence environnementale 2016](#)

[- Le document des 12 mesures phares sur le site du ministère](#)

[- Télécharger le communiqué](#)

- La Convention des maires de l'UE et le Pacte des maires (Mayor compact) vont combiner leurs efforts. Leur objectif commun ? Lutter, au niveau local, contre le changement climatique. Cette initiative rassemble plus "7100 villes, réparties dans 119 pays et sur six continents", selon le communiqué officiel. Cette nouvelle Convention mondiale promeut une faible intensité carbone. Elle devrait créer une plateforme web regroupant les données pertinentes sur les mesures prises par les villes dans les domaines de l'énergie et du climat. Rendues publiques, ces données devraient permettre une meilleure diffusion des bonnes pratiques et une harmonisation des critères, notamment concernant la commande publique.

DE RIO+20 ... A LA COP22

Du Sommet de la Terre à Rio en 92... au Pavillon France Rio+20 en 2012 **De la COP21... à la COP22**

Cliquez [ici](#) pour lire la suite

Déjà présente à Rio en 1992 avec une délégation de chefs d'entreprises français pionniers du développement durable au moment du 1^{er} Sommet de la Terre, Sylvianne Villaudière a fondé en 2000 le cabinet Alliantis dont la vocation est de « tisser des alliances » et d'accompagner les décideurs en matière de stratégie de communication partenariale et RSE.

Fortement mobilisé à l'occasion des deux grands événements mondiaux du développement durable : Rio+20 et la COP21 à Paris... le cabinet Alliantis prépare à présent la coordination Entreprises COP22.

Pour en savoir plus :

[Solutions COP21 – Vidéo Bilan du dispositif 2014 - 2015](#)

Lien vers le site [Solutions COP21](#) et le [Hub des Solutions Climat](#)

Lancement de la Coordination Maroc-France « Entreprises COP22 » (le 17 mai 2016)

Afin de poursuivre les échanges engagés entre tous les réseaux d'entreprises lors de la COP21, **Brice Lalonde** a souhaité poursuivre les réunions du COPIL Entreprises en les ouvrant à tous les réseaux d'entrepreneurs, start up et créateurs concernés par les enjeux climat et la COP22 afin de créer une coordination France-Maroc et développer des coopérations sur l'Afrique.

La première réunion « Entreprises COP22 » pour cette coordination France-Maroc s'est tenue le mardi 17 mai 2016 à l'Hôtel de l'Industrie (Paris) avec le soutien de la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale, association présidée par **Olivier Mousson** partenaire de cette initiative.

Cette réunion fut l'occasion de faire le point sur la mobilisation des entreprises françaises dans la perspective de la COP22 et de proposer des pistes d'actions communes avec une coordination France-Maroc.



Said Mouline, Directeur Général de l'ADEREE, Membre du Comité de pilotage de la COP22 en charge du pôle partenariat public/privé



En tant qu'administrateurs de la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale, **Jean-Pierre Cordier et Sylvianne Villaudière** ont accueilli les nombreux participants et représentants d'une trentaine de réseaux d'entreprises impliqués.

Cette coordination, présidée par Brice Lalonde et assurée par Sylvianne Villaudière, veillera jusqu'à la COP22 au partage d'informations, à la conduite de réunions régulières en France et au Maroc et aux synergies à concrétiser. La coordination

s'adresse à tous les réseaux qui le souhaitent (Pour plus d'informations s'adresser à : contact@entreprisescop22.org).

Pour en savoir plus :

[Retrouver la liste des participants à la réunion de lancement « Entreprises COP22 »](#)

[Retrouvez le déroulé de la réunion COPIL « Entreprises COP 22 »](#)

[Retrouvez le compte-rendu de la réunion](#)

Prochaine réunion plénière prévue le mercredi 13 juillet 2016 à l'Hôtel de l'Industrie
[Programme](#)

AGENDA – EVENEMENTS CLIMAT

- Les 11 et 12 Juillet 2016, conférence internationale sur l'eau et le climat sur le thème «la sécurité hydrique pour une justice climatique» (Rabat)
- Le 12 juillet 2016, rencontre commune ORÉE, La Fabrique Ecologique et Le Labo de l'Economie Sociale et Solidaire sur le thème « De la COP21 à la COP22 : La transition écologique française en mouvement » (Paris)
- Le 12 juillet 2016, Rencontre dédiée aux Marocains Résidents en France(MRE) investisseurs au Maroc à Paris - Un événement BMCE EuroServices, filiale du Groupe BMCE Bank, en collaboration avec l'Ambassade du Royaume du Maroc en France et Maroc Entrepreneurs
- Le 13 juillet 2016, Réunion plénière de la Coordination Entreprises COP22 Maroc-France (Paris)
- Mi-juillet 2016, PréCOP pour les régions de Séguia Hamra, Oued Eddahab, et Oued Noun organisée par la Coalition Marocaine pour la Justice Climatique (CMJC) (Laayoune – Maroc)
- Mi-juillet 2016, PréCOP pour les régions de Souss Massa, Draa Tafilelt et Marrakech Safi organisée par la Coalition Marocaine pour la Justice Climatique (CMJC) (Marrakech – Maroc)
- Les 16 et 17 juillet 2016, PréCOP pour les régions de Casablanca-Settat, Béni Mellal-Khénifra et Rabat-Salé-Kénitrat organisée par la Coalition Marocaine pour la Justice Climatique (CMJC) (Casablanca – Maroc)
- Le 18 juillet 2016, Business Dialogue on Water (Tanger – Maroc)
- Le 18 juillet 2016, le Club France Développement Durable et le Comité 21, en partenariat avec le Comité économique et social européen, et le Comité des Régions de l'Union Européenne organisent dans le cadre de la Med COP un grand événement sur la gouvernance multi-acteurs et multi-niveaux en faveur du climat.
- Les 18 et 19 juillet 2016, Med COP Climat à Tanger (Maroc)
- Du 22 au 24 juillet 2016, Réunion préparatoire à la conférence sur l'agenda de l'action pré 2020 et le renforcement de capacités à Rabat
- Les 23 et 24 juillet 2016, PréCOP pour les régions de Fès, Meknès et l'Oriental organisée par la Coalition Marocaine pour la Justice Climatique (CMJC) (Oujda – Maroc)
- Le 28 juillet 2016, Climate Breakfast organisé par le Climate Club sur le thème « How companies assess and adapt to Climate Risk » (Paris)
- Du 5 au 15 août 2016, le Camp Climat – *Espère 2016* porté par les Amis de la Terre France, Action Non-Violente COP21 et Alternatiba. Dix jours de formations, d'échanges et de rencontres : l'occasion de se former, de partager expériences et savoir-faire pour renforcer nos liens et nos luttes.

- Du 28 août au 2 septembre 2016, Semaine mondiale de l'eau (World Water Week) (Stockholm – Suède)
- Le 1er septembre 2016, Colloque « le rôle des Points de contact nationaux de l'OCDE dans la COP21 et la COP22 » organisé par l'Agence marocaine de développement de l'investissement - AMDI (Rabat)
- Du 5 au 7 septembre 2016, 9e Forum Mondial Convergences « Zéro exclusion, zéro carbone, zéro pauvreté... »
- Les 9 et 10 septembre 2016, conférence sur l'agenda de l'action pré 2020 et le renforcement de capacités (Rabat – Maroc)
- Du 14 au 20 septembre 2016, Conférence sur les Etats et territoires vulnérables, session spéciale sur l'économie bleue aux Seychelles
- Le 19 septembre 2016, Forum Déchets/Economie circulaire (Skhirat- Maroc)
- Les 22 et 23 septembre 2016, Rencontres Africa 2016 (Paris)
- Le 25 septembre 2016, Journée nationale de la qualité de l'air - Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer
- Du 25 au 27 septembre 2016, FIDIC International Infrastructure Conference (Marrakech - Maroc)
- Du 26 au 28 septembre 2016, « Climate Chance » : Sommet mondial sur le climat des acteurs non étatiques. Une initiative de « Nantes Métropole » produite par « La Cité Nantes Events Center/Centre des Congrès)
- Du 5 au 8 octobre 2016, salon POLLUTEC MAROC à Casablanca
- Du 19 octobre au 5 novembre 2016, Train du Climat organisé par l'ONCF (Départ de Rabat Gdal ; Arrivée à Marrakech – Maroc)
- Le 1er novembre 2016, Dernier délai pour les Parties qui n'auront pas encore rendu leur contribution climatique à la CCNUCC
- Le 4 novembre 2016, conférence « Climate Finance Day-2016 » organisée par la Casablanca Finance City (CFC) à Marrakech (Casablanca Finance City succède ainsi à Paris EUROPLACE, qui avait organisé en 2015 dans le cadre de la COP21 la dernière édition de cette importante manifestation).
- Le 5 novembre 2016, Climate Finance Forum (Casablanca – Maroc)
- Les 5 et 6 novembre 2016, 12th Conference of Youth (COY22) (Marrakech - Maroc)
- **Du 7 au 18 novembre 2016, COP22 à Marrakech (Maroc)**
- Le 13 novembre 2016, Réunion parlementaire à Marrakech organisée conjointement par l'Union interparlementaire et le Parlement du Maroc à l'occasion de la COP22

- Les 14 et 15 novembre 2016, Caring for Climate Business Forum à l'initiative du Global Compact et de l'UNEP (Marrakech – Maroc)
- Du 29 novembre au 2 décembre 2016, Pollutec 2016 Euro Expo Lyon – France
- Début 2017, 4^{ème} Conférence environnementale (Paris – France)

PUBLICATIONS

- La pollution atmosphérique par les particules fines provoque la mort de 48 000 personnes chaque année en France d'après une étude de Santé Publique France publiée le 20 juin 2016. C'est la troisième cause de mortalité évitable derrière le tabac et l'alcool.
- Plus de 22.900 personnes ont perdu la vie en 2013 à cause de la pollution de l'air occasionnée par les centrales de charbon situées dans l'Union européenne, affirme un rapport publié mardi par les organisations Health and Environment Alliance (HEAL), Climate Action Network Europe (CAN), WWF et Sandbag. A titre de comparaison, les accidents sur les routes européennes ont causé 26.000 décès en 2013.
- Après avoir démontré en 2015 qu'un mix électrique "100% renouvelable" en 2050 était possible pour un coût comparable à celui d'un mix conservant 50% de nucléaire, l'Ademe a évalué les impacts macro-économiques d'un tel scénario dans une étude publiée le 30 juin. Il apparaît qu'un déploiement massif des énergies renouvelables dans l'Hexagone aurait un impact positif sur la croissance, l'emploi, mais aussi le pouvoir d'achat des ménages.

REFERENCES MEDIAS POUR LA REALISATION DE CETTE INFOLETTRE

www.lemonde.fr; www.enerzine.com; www.francesoir.fr; www.agencecofin.com; www.journaldelenvironnement.net; www.lefigaro.fr; www.loractu.fr; www.heloim.sinclair.over-blog.com; www.francetvinfo.fr; www.aujourd'hui.ma; www.euractiv.fr; www.novethic.fr

Qui sommes-nous ?

Alliantis est un cabinet de conseil intervenant depuis sa création en 2000 dans le domaine de la stratégie de communication en réseau. Il accompagne les décideurs publics et privés soucieux de développer ou redéfinir les relations qu'ils entretiennent avec les parties prenantes des projets dont ils sont porteurs.

Alliantis a été co-fondateur avec Hopsotch de Solutions COP21, organisé à l'initiative du Comité 21 avec les membres et réseaux du Club France Développement durable.

Si vous souhaitez nous faire parvenir des informations susceptibles d'apparaître dans cette infolettre, merci de nous envoyer un mail à Brice Lafon : blafon@alliantis.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre, merci de nous renvoyer un mail à alliantis@alliantis.fr.



Cabinet Alliantis

25 boulevard Malesherbes
75008 Paris
Tel : 01 44 56 09 56
www.alliantis.fr



www.solutionscop21.org